Vous venez d'acquérir un produit fabriqué par nos ateliers nous vous remercions pour votre choix. Comme des milliers avant vous vous nous réitérez votre confiance.

Nous faisons de chaque jour un challenge pour mieux vous servir et pour mettre à votre disposition des produits encore plus performants et plus fiables. Nous nous inscrivons dans la durée au service de notre honorable clientèle.

Notre entreprise travaille avec un système management qualité certifié Conformément à la norme ISO 9001 version 2008.
Pour que les appareils fonctionnent parfaitement chez vous, il est essentiel que vous lisiez entièrement ces instructions de marche avant leur mise en service.

Ces instructions d'utilisation vous aideront à mettre en service nos appareils en observant les prescriptions en vigueur. Elles contiennent les remarques à observer pour leur mise en place et en service, la commande, l'utilisation et leur entretien et servent ainsi à garantir un fonctionnement sûr et une conservation des valeurs de nos appareils.

La fabrication des composants est soumise chez L'UFMATP à des contrôles intermédiaires fréquents et stricts. Chaque produit UFMATP est soumis après montage à un contrôle final.

Les performances garanties des appareils et la satisfaction des droits de garantie dépendent de l'observation de toutes les remarques contenues dans ces instructions.

Avant la livraison, les produits UFMATP sont contrôlés de façon conforme. Nous vous prions toutefois de vérifier après réception d'éventuels dommages dus au transport et de transmettre immédiatement les éventuelles réclamations à l'entreprise et au transporteur.

Nous vous souhaitons toute la réussite possible avec votre appareil.

SOMMAIRE

INTRODUCTION……1
SOMMAIRE……2
1- INFORMATION SUR LA SECURITE……3
1.1- INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION……3
1.2- INFORMATIONS DE SECURITE POUR L'UTILISATEUR……3
1.3-INFORMATIONS GENERALES SUR LES RISQUES……4
2- IDENTIFICATION DU PRODUIT……5
2.1- UTILISATION CONFORME……6
2.2- CONCEPTION……6
2.3- PARTIES ESSENTIELLE DU MONTE CHARGE……6
2.4-DESCRIPTION FONCTIONNELLE……6
2.5-CARACTERISTIQUES TECHNIQUES……6
3- MESURES DE SECURITE DE PRINCIPE……6
4-NOTICE UTILISATION ET ENTRETIEN DU MONTE CHARGE MC15……7
5- TRANSPORT ET STOCKAGE……7
5.1- TRANSPORT……7
5.2- STOCKAGE……7
6- MONTAGE……7
7- CONTROLES DE SECURITE ET DE FONCTIONNEMENT……8
7.1- CONTROLE DE SECURITE……8
7.2 - CONTROLE DU FONCTIONNEMENT……8
7.2.1-CONTROLES DU FONCTIONNEMENT AVANT LE PREMIER DEMARRAGE……8
8- COMMANDE ET SERVICE……8
8.1- COMMANDE……8
8.2-CHOIX ET MONTAGE DU CABLE DE LEVAGE……8
8.3- FIXATION DU CABLE……9
9-ENTRETIEN DU MONTE CHARGE……9
10-CARNET D'UTILISATION ET D'ENTRETIENT……10
11-GARANTIE……12

1 Information sur la sécurité

1.1 Informations sur l'organisation

Le personnel en charge de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance de cet appareil doit avoir lu et compris les instructions d'utilisation avant de commencer à travailler.

L'exploitant est tenu de permettre un fonctionnement sûr et sans risques, entre autres à l'aide des Mesures suivantes :

• Mise à disposition et publication des instructions d'utilisation
• Réalisation d'essais avant la première mise en service et après toute modification significative
• Réalisation des révisions périodiques
• Inscription des révisions dans le cahier de contrôle et conservation du cahier de contrôle

Seul un personnel fiable, formé et mandaté peut réaliser des travaux sur ou à l'aide du monte charge.

1.2 Informations de sécurité pour l'utilisateur

Attention !

Une formation rigoureuse du personnel utilisant et entretenant l'appareil sur ces instructions de montage, d'utilisation et d'entretien est impérativement nécessaire pour la sécurité du travail.

Tout dispositif de blocage éventuellement en place doit être démonté avant la mise en service.

Lors de l'utilisation et de l'entretien du monte charge il est indispensable de respecter les normes de sécurité, telles que par exemple les instructions de prévention des accidents et les réglementations administratives, en particulier les normes relatives à l'utilisation d'appareils de levage.

L'utilisateur du devra observer les instructions de sécurité suivantes :

- L'exploitant doit veiller à ce que les s et structures portantes du monte charge soient contrôlés par un spécialiste au moins une fois par an. Il doit en outre les faire contrôler par un spécialiste entre les contrôles annuels, en fonction des conditions d'utilisation.
- Le contrôle avant la première mise en service, portera sur la conformité du montage et de la mise en fonctionnement.
- L'exploitant doit veiller à ce qu'un justificatif des résultats des contrôles soit rédigé.
- Les résultats des contrôles du monte charge doivent être enregistrés dans le cahier de contrôle.
- L'exploitant ne peut confier le montage, l'entretien ou l'utilisation autonome du monte charge qu'à des opérateurs, habilités à réaliser ces tâches et familiarisés avec celles-ci.
- Les opérateurs ne peuvent monter, entretenir ou utiliser de manière autonome le monte charge que si ils en sont chargées par l'exploitant.
- L'exploitant doit veiller à ce que les instructions de service livrées par le fabricant soient disponibles et accessibles aux opérateurs chargés du montage, de l'entretien et de l'utilisation autonome du monte charge.
- Les opérateurs doivent respecter les instructions d'utilisation et le manuel d'utilisation
- L'exploitant doit veiller à ce que, lors du montage du monte charge, le poste de commande de celui-ci soit disposé ou protégé de telle sorte que le conducteur du monte ne soit exposé à aucun risque dû soit au monte charge, soit aux dispositifs de prise de charge ou aux charges elles-mêmes.
- L'exploitant doit veiller à ce que le monte charge soit fixé à des bases et dispositifs qui peuvent supporter en toute sécurité les efforts prévisibles.
- L'exploitant doit veiller à ce que le monte charge soit monté, disposé ou fixé de sorte que sa position ne soit pas modifiée involontairement par l'effet des efforts produits lors de son utilisation.

- L'exploitant doit veiller à ce que le monte charge soit monté ou disposé de telle sorte que les dispositifs de prise de charge ne soient pas tirés sur des arêtes et qu'aucune déviation latérale du câble.

- L'exploitant du monte charge doit veiller à ce que la charge permise pour le treuil ne soit pas dépassée.

- Si l'exploitant constate des défauts évidents sur le monte charge, y compris les dispositifs de prise de charge, poulies et équipement et structure porteuse, il devra éliminer ceux-ci de façon Immédiate. Si cette tâche ne fait pas partie de ses attributions ou s'il ne dispose pas des connaissances nécessaires, il devra en cas de besoin mettre le monte charge hors service et aviser le service après vente du défaut.

- L'exploitant doit veiller à ce que les charges ne soient pas élinguées directement à l'aide du câble de levage.

- L'exploitant du monte charge ne peut entamer un déplacement de la charge qu'après s'être assuré que celle-ci est correctement fixée et qu'aucune personne ne se trouve dans la zone à risque, ou après avoir reçu un signal dans ce sens.

- L'exploitant du monte charge doit observer tous les mouvements de la charge et du dispositif d'accrochage de celle-ci.

- Si L'exploitant du monte charge ne peut observer tous les mouvements de la charge ou du dispositif d'accrochage de celle-ci depuis son poste, l'exploitant devra prendre les mesures appropriées pour assurer que les personnes ne soient exposées à aucun risque dû à la charge ou au dispositif d'accrochage de celle-ci.

- L'exploitant doit veiller à ce que des charges levées avec le monte charge, auxquelles ou sous lesquelles des travaux doivent être exécutés, soient en outre déposées sur des appuis solides pour les assurer contre la chute avant le début de ces travaux.

- L'exploitant du monte charge n'a pas le droit d'abandonner le poste de commande du monte charge lorsque la charge est suspendue.

- Si l'exploitant du monte charge devait abandonner le poste de commande du monte charge pour motif de travail alors que la charge est suspendue, l'exploitant devra créer les conditions nécessaires pour protéger la zone à risque sous la charge.

- L'exploitant ne peut transporter des personnes avec la charge ou son dispositif d'accrochage.

- Le monte charge ne peut être utilisé pour déplacer des charges solidement fixées, ou pouvant s'accrocher, se coincer ou se bloquer pendant leur déplacement.

- L'exploitant du monte charge ne peut effectuer des travaux d'entretien et d'inspection qu'après s'être assuré que le monte charge a été mis hors service et protégé contre la remise en service.

- L'exploitant doit prendre et contrôler les mesures de sécurité suivantes pour tous travaux de maintenance et de modification, et pour les travaux dans les zones dans lesquelles le monte charge pourrait exposer les personnes à des risques :

  a) Le monte charge doit mis hors service et protégé contre toute remise en service non autorisée.
  b) En cas de danger de chute d'objets la zone à risque sous le monte charge devra être interdite à l'aide de barrières ou de dispositifs d'avertissement.

- Après les travaux de maintenance et de modification, ou après des travaux dans la zone à risque du monte charge, celui-ci ne peut être remis en service que lorsque l'exploitant donne son autorisation. Avant de donner celle-ci, l'exploitant ou son mandataire doit s'assurer que :
  - **A.** les travaux sont définitivement terminés
  - **B.** l'ensemble du monte charge se trouve de nouveau dans un état sûr
  - **C.** toutes les personnes ayant participé aux travaux ont abandonné la zone à risques du monte charge.

1.3 Informations générales sur les risques

Le produit est conçu pour fonctionner relié dans des chantiers. Pendant son fonctionnement l'intérieur de l'appareil comporte aussi bien des pièces nues sous tension que des pièces en mouvement ou tournantes.
La santé des personnes ou les objets peuvent subir de graves dommages à la suite de :

- démontage non autorisé.
- utilisation non conforme
- utilisation incorrecte.
- entretien et maintenance insuffisants

Le non-respect des normes de sécurité exposées dans ces instructions peut entraîner des lésions voire la mort de personnes.

Ce produit peut occasionner des risques physiques et un danger de mort s'il est utilisé ou mis en Œuvre par un personnel non ou insuffisamment formé, ou d'une manière non conforme aux prescriptions.

L'exploitant doit veiller à ce que la formation du personnel d'utilisation et d'entretien soit réalisée à temps avant les travaux avec ou sur le produit.

Les personnes se trouvant sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments altérant la capacité de réaction, ne pourront pas effectuer de travaux avec ou sur le monte charge.

Durant le fonctionnement :

Il est indispensable d'observer rigoureusement toutes les mesures prescrites dans ces instructions avant, pendant et après la mise en service, ainsi que les instructions générales de sécurité, et en particulier celles relatives à la sécurité de fonctionnement et à la prévention des accidents. Dans le cas contraire il existe une menace d'accidents pouvant éventuellement entraîner la mort.

2. Identification du produit

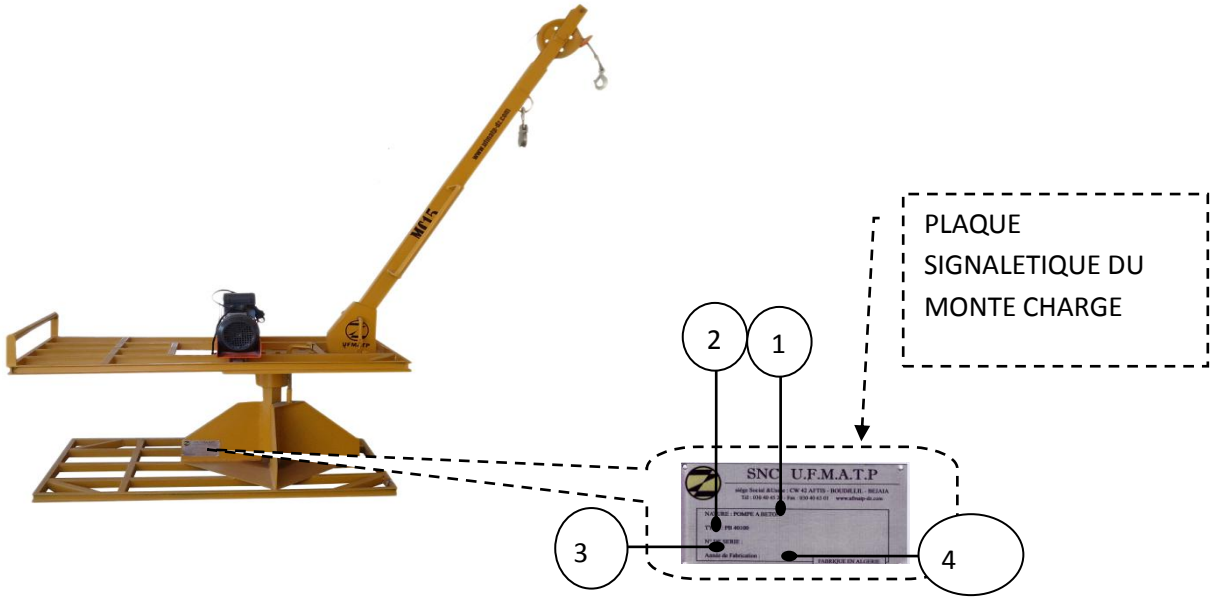

1. **Produit**	1
2. **Version**	2
3. **N° de série**	3
4. **Année de fabrication**	4

NOTA :

- **la plaque signalétique du monte charge est portée sur le châssis.**
- **Le numéro de série du monte charge est poinçonné sur le châssis principal.**

2.1 Utilisation conforme

- L'utilisation conforme de cet appareil est le levage et la descente verticale de charges non guidées, ainsi que la traction de charge non bloquée.
- L'arrachement de charge fixe, la traction de charge ainsi que le tirage en biais sont interdits.
- La capacité autorisée des appareils ne doit pas être dépassée. En est excepté un éventuel essai de charge avant la première mise en service sous le contrôle d'un organisme agréé.
- Le transport de personnes avec cet appareil n'est pas autorisé.
- Les personnes ne doivent pas rester sous les charges en suspension.
- La température ambiante autorisée pendant le service de l'appareil est de -15°C à +40°C.
- Le client ne doit confier l'installation, l'entretien et l'utilisation autonome des appareils qu'à des personnes formées en conséquence et familiarisées avec ces appareils.
- Le travail avec des appareils et des moyens de suspension de charge défaillants ne doit se poursuivre que lorsqu'ils ont été remis en état. N'utiliser que des pièces de rechange d'origine UFMATP. Tous les droits de garantie UFMATP cesseront en cas de non-observation.

2.2 Conception

Les montes charges MC15 sont prévues pour une utilisation à poste fixe et sont fixés au moyen de leur châssis (base)

2.3 parties essentielle du monte charge

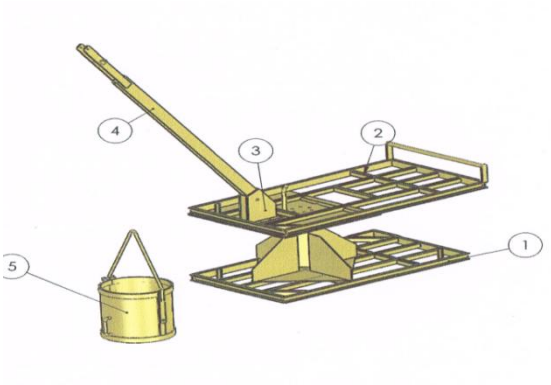

1. Base
2. Assise moteur
3. Support bras
4. Bras
5. benne

2.4 Description fonctionnelle

En actionnant les boutons de boîtier de commande l'on met le treuil en mouvement. Le frein électrique intégré au moteur retient automatiquement la charge dès que l'on lâche l'un des boutons de commande.

2.5Caractéristiques techniques:

DESCRIPTIONS	Caractéristiques techniques
PUISSANCE	1.6KW
RAPPORT DE REDUCTION	1/16
POIDS MAXIMUM A SURLEVER	200KG
TENSION DE SERVICE	220V
DIAMETRE DE CABLE	8MM
MARGE	1.20M VITESSE 10M/MN
ENCOMBREMENT	1800*800*2100
POIDS	450KG

3. Mesures de sécurité de principe

- Les appareils ne servent qu'à la manutention de charge. Les personnes ne doivent en aucun cas être transportées. Veillez également à ce que personne ne séjourne inutilement sous une charge en suspension. Nous vous renvoyons aux directives en vigueur des prescriptions de prévention contre les accidents et aux directives nationales respectives.

- Avant le montage et la mise en service de l'appareil, assurez-vous que les murs du bâtiment, le plafond ou les constructions où l'appareil est installé, accroché ou monté possèdent une stabilité suffisante pour

supporter de façon sûre la charge accrochée, plus le propre poids de l'appareil. Dans le doute,adressez-vous à un spécialiste de la résistance des matériaux pour le calcul de la statique. Les appareils ne doivent fonctionner que de manière conforme en tenant compte des prescriptions nationales en vigueur et des remarques contenues dans ces instructions de service.

- Après de longues périodes d'arrêt, contrôlez visuellement, avant la remise en service de l'appareil, tous les éléments de fonctionnement essentiels tels que le câble, crochets, etc. et remplacez les éléments endommagés par des pièces de rechange d'origine UFMATP.

4.NOTICE UTILISATION ET ENTRETIEN DU MONTE CHARGE MC15 .

- Pour l'accrochage de la charge tenir compte des prescriptions relatives en vigueur et du règlement sécurité de votre entreprise.
- Ne procéder à aucune modification ou transformation sur le monte charge UFMATP. Les pièces rapportées entraveront le fonctionnement et la sécurité de l'appareil.
- Signaler immédiatement les défauts et les manques à un responsable. Ne pas utiliser l'appareil avant l'élimination des défauts.
- Quand l'appareil est mis en mouvement, les personnes à proximité directe doivent en être prévenues par appel.
- Remplacer immédiatement les câbles usées, déformées ou endommagées par des câbles d'origine
- Les moyens d'élingage ou la charge doivent être suspendus de façon sûre au crochet et reposer dans sa courbure. Pour éviter un décrochage du moyen de suspension ou de la charge du crochet, le linguet de sécurité du crochet doit être fermé. Terminer la descente de la charge quand le bloc inférieur ou la charge sont déposés ou quand la poursuite de la descente est entravée.
- Lever une charge de travers ou qui frotte ou qui est coincée est strictement interdit.
- Ne jamais redresser les crochets endommagés (p. ex. avec un marteau), mais les remplacer par des crochets d'origine !

5. TRANSPORT ET STOCKAGE

5.1 Transport

- Les monte charge UFMATP sont contrôlés de manière appropriée avant la livraison.
- Ne pas faire tomber ou jeter les montes charges. Utiliser des moyens de transport appropriés. Le transport et les moyens de transport dépendent des conditions locales.
- Le transport du monte charge sur son lieu d'utilisation doit être effectué par un personnel qualifié en tenant compte des consignes de sécurité.

5.2 Stockage

- Si vous ne mettez pas le monte charge immédiatement en service ou en cas de pauses prolongées, veillez à le stocker dans un endroit propre et sec et à le protéger contre l'encrassement, l'humidité et couvrez le de manière appropriée. Evitez que le câble, le crochet ne soient attaqués par la corrosion et endommagés.

6. MONTAGE

Pour éviter les dommages ou les blessures graves lors de l'installation du monte charge, il est impératif d'observer ce qui suit :

- Les travaux de montage et installation de l'appareil - ne doivent être effectués que par un personnel qualifié tenant compte des consignes de sécurité.
- Avant de commencer les travaux de montage, l'appareil doit être inspecté pour s'assurer qu'il n'a pas installé de telle sorte qu'aucune influence extérieure ne vienne mettre en péril sa fixation sûre.

Schéma De Montage et De Démontage

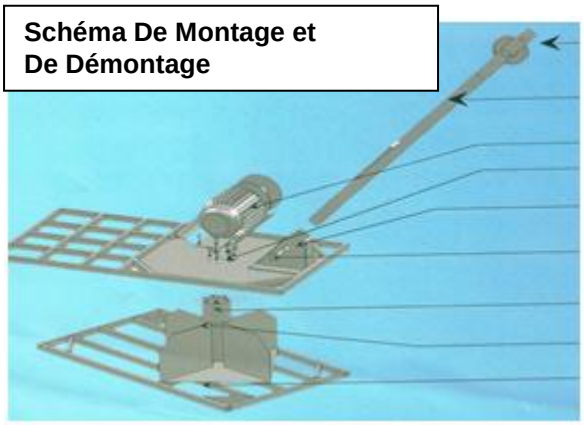

poulie
bras
moteur
Vis M12*30
support
Vis M20*70
chemise
point graissage
base

7. CONTROLES DE SECURITE ET DE FONCTIONNEMENT

7.1 Contrôle de sécurité

Avant la première mise en service ou remise en service, il est indispensable de vérifier si toutes les vis de fixation sont serrées et bloquées.

7.2 - Contrôle du fonctionnement

Avant la première mise en service ou remise en service, contrôler impérativement les fonctions suivantes :

7.2.1Contrôles du fonctionnement avant le premier démarrage :

- la montée et la descente sans charge. L'utilisation des boutons du boîtier de commande se fait suivant les symboles qui y sont représentés. Les fonctions de levage et descente doivent correspondent aux symboles du boîtier de commande.
- Suspendre la charge, contrôler le fonctionnement du frein de l'appareil. La charge doit rester en position après avoir lâcher le bouton de commande

8 . COMMANDE ET SERVICE

8.1 Commande

Il est impératif d'observer les points suivants :

- La commande du monte charge doit être confiée à des personnes qui sont, familiarisées avec celle-ci. Ces personnes doivent être chargées par l'entrepreneur de 'utilisation des appareils. L'entrepreneur doit s'assurer que les instructions de service sont présentes et accessibles aux opérateurs.

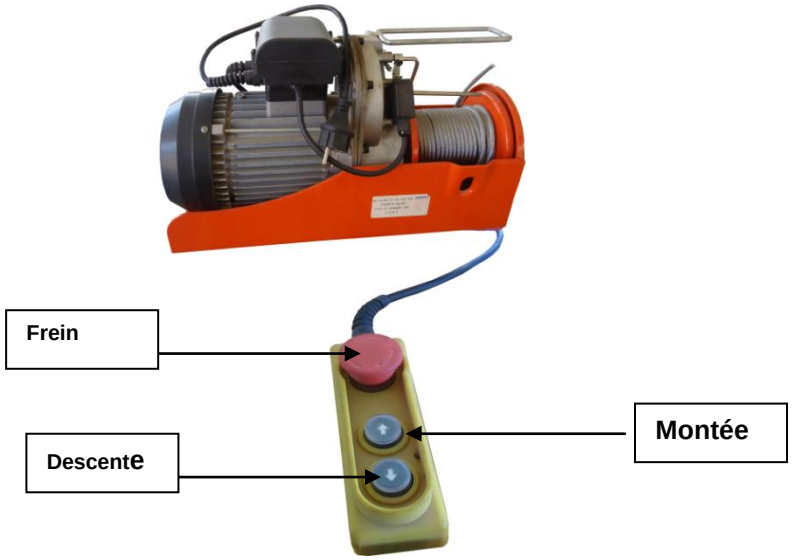

- La manœuvre du monte charge électrique s'effectue à partir du boîtier de commande. Tout autre commande est à définir par le fabricant. La conception ergonomique du boîtier de commande permet de le manipuler d'une seule main. Les boutons-poussoirs permettent la commande du moteur. Le boîtier est équipé d'un verrouillage mécanique qui empêche l'actionnement simultané du mouvement dans deux directions opposées.

Eviter dans la mesure du possible tout actionnement par à-coups, qui pourrait brûler les contacts et entraîner une usure prématurée des organes de commande.

Le boîtier permet d'exécuter les fonctions suivantes.

- Bouton-poussoir relâché = Arrêt
- Bouton-poussoir =Vitesse d'utilisation
- Bouton rotatif rouge d'arrêt d'urgence enfoncé =Arrêt, même si un autre bouton est enfoncé
- Tourner le bouton rotatif rouge d'arrêt d'urgence vers la droite =Les fonctions sont à nouveau utilisables

8.2Choix et montage du câble de levage

Le câble du monte charge MC15 et en acier doit avoir une résistance minimale de 1770 N/mm². En version de base il doit être zingué, des câbles spéciaux peuvent être utilisés et dans ce cas chaque utilisation doit faire l'objet d'un accord écrit du fabricant. Nous recommandons l'emploi de câble anti-giratoire.

8.3 Fixation du câble

- Le sens d'enroulement du câble est fixe étant donné la présence d'un limiteur de charge. D'usine les monte charges sont livrés avec l'enroulement **fig. 01**. Avec un tambour rainuré le sens d'enroulement est fixé d'usine et ne peut plus être modifié.
- Le câble est fixé au tambour avec un coin câble.

Instructions importantes

- L'extrémité du câble acier allant sur treuil peut être soit abrasée soit enroulée d'un fin câble acier ou recouverte d'une solide bande adhésive.
- La fixation est réalisée au moyen d'un coin câble qui se loge dans sa boite à coin située sur le coté du tambour. Introduire le câble dans la boite à coin, le laisser sortir de quelques centimètres. Placer le coin câble dans la boite à coin, puis rabattre l'extrémité du câble sur le coin de façon à le recouvrir,

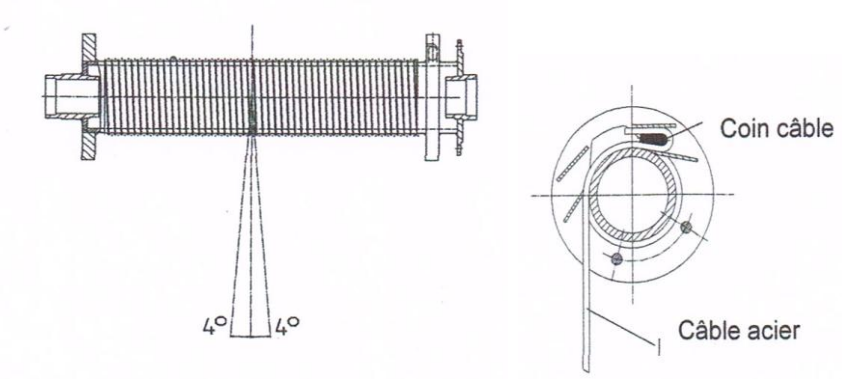

L'angle du câble ne doit pas dépasser 4°

Tirer sur le câble afin de bien serrer le coin dans sa boite, éventuellement taper sur le coin avec un marteau pour qu'il permettre bien dans son logement.

9. Entretien du monte charge

Description	**A la mise en service**	**Contrôle, entretien tous les 03 mois**
Contrôler les serrages des vis	*	
Système de graissage	*	
Contrôler la fonction du boitier de commande	*	
Huiler et nettoyer le câble	*	
Contrôler l'allongement et L'usure du câble	*	
Contrôler les fissures et la déformation de l'œillet / crochet de charge	*	
Faîte contrôler l'appareil par un spécialiste de manutention		*

.

AIDES EN CAS DE PANNES

Pour éviter des dommages ou de graves blessures lors de l'élimination des pannes sur l'appareil, il est impératif d'observer les points suivants :

- ✓ **Ne remédiez vous-même à une panne que lorsque vous en possédez la qualification requise.**
- ✓ **Protégez d'abord l'appareil contre une remise en service involontaire en coupant l'alimentation électrique en actionnant le sectionneur d'alimentation et en apposant un panneau d'avertissement indiquant que l'appareil est hors service.**
- ✓ **Baliser la zone d'évolution autour de l'appareil**

10.CARNET D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

CONTROLES EXAMENS ENTRETIENS		Noms, Qualité des Personnes Ayant effectué les opérations ci-contre	Résultats des Examens
Date	Nature des opérations effectuées		

Tous les travaux d'entretien ou de réparation doivent être effectués par un opérateur qualité.
Notre SERVICE APRES VENTE est en mesure de vous apporter toutes informations.

11- Garantie :

1- ***Le produit est garanti sur une période de 12 mois.***
2- ***La date d'effet de la garantie est la date de livraison de produit.***
3- ***Date de fin de la garantie sera 12 mois après la date d'effet de la garantie.***
4- ***La garantie sur les montes charge ne peut donner lieu à des dommages et intérêts.***
5- ***L'immobilisation du monte charge pour réparation ou remplacement de pièces au titre de la garantie n'impliquera pas d'indemnisation.***
6- ***La garantie ne couvre pas les dégradations causées par le transport ou par des accidents.***
7- ***Cette garantie ne peut être maintenue dans le cas d'une utilisation non conforme à celle prévue pour cet appareil.***
8- ***Cette garantie ne peut être maintenue dans le cas de non respect des instructions d'entretien et d'utilisation décrites dans le présent manuel.***
9- ***Le produit est garanti contre tous vis de fabrication.***
10- ***Cette garantie comporte l'échange ou la remise en état des pièces reconnues défectueuses.***
11- ***La garantie ne comprend ni retour ni remboursement***
12- ***Les réparations effectuées au titre de la garantie sont gratuites.***
13- ***Les remplacements ou remises en en état des pièces effectuées au titre de la garantie ne pourront en aucun cas avoir pour conséquence de prolonger la durée de la garantie***

UFMATP se réserve le droit de faire des modifications sans préavis des informations de ce présent manuel